12/03/2008

Frédéric Pontoire

Second forum international d'Avoriaz « Les stations de montagne s'engagent pour la planète »

17 et 18 janvier 2008

Note n°08-019

Mots d'accueil

François Passaquin, Maire de Morzine Avoriaz, co-organisateur

Organisation du forum dans un souci de répondre aux préoccupations des professionnels de la montagne.

Le contexte pour les stations : un principe de juste équilibre entre aménagement et protection de la montagne (Cf. loi Montagne). Avec l'émergence de nouvelles questions : impact écologique des séjours, pression foncière / augmentation des déplacements / 1ers effets du changement climatique.

Importance des actions locales. Cite pour exemple les principales orientations du nouveau PLU de la commune : valorisation biodiversité, souci des espaces paysagers, protection du patrimoine architectural et urbain, soutien à l'activité agricole, hébergement marchand plutôt que résidences secondaires…

Thierry Helin, Directeur Général Adjoint Pierre et Vacances, co-organisateur

Société fondatrice d'Avoriaz. Leader européen de la résidence de vacances, coté en bourse. Montagne = 1/4 des activités.
Objectif : « intégrer le développement durable à l'ADN de P & V », dans l'immobilier et l'exploitation touristique.
Les thèmes mis en avant : construction durable, rénovation bâti ancien, incitations fiscales auprès des propriétaires pour de nouvelles installations énergétiques (réglementation actuelle est incitative uniquement pour le proprio principal mais pas pour le proprio de résidence secondaire), tri sélectif, pédagogie auprès des clients…

Les défis du changement climatique sur l'industrie du tourisme

Francesco Frangialli, secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, aussi Adjoint au Maire de Morzine

- **Le réchauffement climatique**

Infos sur les 157 dernières années concernant l'évolution du climat. Sur les 12 dernières, 11 ont été les + chaudes => faire avec le réchauffment, on n'y échappe pas. Fourchette communément admise du réchauffement futur : entre 1,8° et 4°, avec un impact + fort dans les zones froides que dans les zones intertropicales.

Etude de simulation Météo France :
Le minimum de rentabilité pour une station : 100 jours d'enneigement assuré
Si réchauffement 1,8°, on perd 40 j d'enneigement à 1500 m altitude.
Si réchauffement 2°, le 1/3 des stations est affecté (200 sur 600).
Si réchauffement 4°, les 2/3 sont touchés.

Spécificités de la montagne qui fonctionne sur un processus cumulatif : fonte des glaciers et baisse du manteau neigeux altèrent la capacité de renvoi des émissions solaires, donc réchauffement accru.

- **Des interactions complexes entre l'industrie du tourisme et le réchauffement**

Des impacts immédiats : les catastrophes « naturelles » ;
Des impacts à plus long terme qui altèrent l'environnement (eaux polluées, forêt attaquées, baisse du manteau neigeux…) ;
Des modifications des styles de vie : réorientation des flux touristiques.
=> Tourisme : à la fois **victime et contributeur** du réchauffement climatique.

Contribution : le tourisme est responsable d'environ 5% des émissions gaz à effet de serre (GES), part qui va s'accroître car le tourisme et les transports sont en augmentation. Le doublement des flux touristiques en l'espace d'une génération est prévu.

Victime : problèmes pour les petites îles et les espaces tropicaux, difficultés croissantes d'accès à l'eau potable, baisse de la forêt primaire… autant d'éléments qui altèrent la valeur des produits touristiques.

- **Les enjeux**

Il s'agit de répondre à l'évolution du **couple marché / produit touristique**, en considérant les changements d'ensemble de nature environnementale et économique. Ne pas répondre uniquement au réchauffement climatique. **Les données de base à intégrer** :

- baisse du manteau neigeux dans le temps et dans l'espace ;
- impacts de l'enneigement artificiel (baisse de la ressource en eau, bruit, esthétique…) ;
- multiplication des courts séjours et de la fréquentation à la journée, dans un contexte de croissance des déplacements ;
- renchérissement des coûts du foncier, ce qui entretient la périurbanisation et l'étalement urbain, avec des conséquences sociales sur les villes et villages de montagne ;
- nécessité d'un arrêt de la fuite en avant dans la promotion immobilière ;
- nécessité de la diversification : « cesser d'être des stations de neige pour être des stations de montagne », une gamme de produits de vacances à élargir.

Le changement climatique : quel impact stratégique et économique pour les stations de moyenne et haute montagne ?

Bruno Abegg, spécialiste de l'Institut de géographie de l'université de Zurich, membre du groupe de travail Switzerland Tourism

Présentation d'une étude réalisée par l'Institut, présentant des scénarios régionaux et mondiaux.

Zoom sur la Suisse et les Alpes à l'horizon 2050

Augmentation des températures et des précipitations. Avec des conséquences énormes sur le manteau neigeux : + de neige à altitude élevée et – neige à basse alt.

Pas de conséquences lourdes pour les altitudes supérieures à 2000 m.

Tendance : un recul général de la neige dans les Alpes, le tourisme se concentrera dans les stations les plus enneigées.

Parallèlement, il fera + chaud et + sec en été : les zones de végétation vont se déplacer, « l'année de la canicule » 2003 deviendra l'année de référence dans la seconde moitié de ce siècle => renaissance des Alpes en tant que lieu de villégiature d'été ?

Plus le réchauffement avance, plus la nécessité de s'adapter apparaît. Les challenges :

- la nécessité de réduire les émissions GES ;

- l'avenir des sports de neige ;
- les perceptions par le public du changement et les conséquences sur les comportements ;
- l'articulation entre les impératifs court terme / la vision long terme ;
- les ajustements techniques / l'adaptation générale ;
- la lourdeur des processus de décision.

L'industrie touristique étant extrêmement hétérogène, les impacts seront alors différents.

Christian Mantei, directeur d'ODIT France (Observation, développement et ingénierie touristiques), agence publique sous tutelle du Secrétariat d'Etat au tourisme et à la consommation

Quelques préalables. « La prospection, c'est voir avant » et « la prospective, c'est voir devant. » Les instruments de la prospective : la vigie et le gouvernail.

Auteur d'une étude : **« Pour une approche prospective du tourisme de montagne »**. Concernant le tourisme de montagne, deux questions fondamentales sur lesquelles s'interroger :

- **les inerties du système**

20 ans = le délai nécessaire au renouvellement des installations mécaniques.

- **les ressources**

- **Les réservoirs de clientèle**

Nous sommes entrés dans l'ère des consomm'acteurs. Côté demande : un haut niveau de motivation des français pour adopter des comportements plus responsables. Côté offre : pas encore de modification en profondeur des pratiques.

- **Les énergies et les émissions GES**

Besoin d'une quantification pour juger l'impact réel des activités sur les ressources : généraliser la méthode du bilan carbone de l'ADEME, rapporter les impacts à l'individu ou à l'acte de consommation pour marquer les esprits.
Les secteurs où les progrès restent à faire : les transports et la performance énergétique des bâtiments, pas les remontées mécaniques.
Tourisme de loisirs : 52% des émissions sont liées aux transports.
A traiter différemment : le tourisme de séjour (plateforme multimodale auto / train, suivi des bagages…) et le tourisme de proximité (stationnement, solutions de covoiturage, promotion des cars…).

- **La ressource en eau et la neige de culture**

« L'art de gérer des ressources rares ou menacées, ça s'appelle l'économie."

Une ressource en eau globalement abondante mais des problèmes de gestion locale ; question à aborder lors de l'étiage hivernal, à l'échelle du bassin versant.
La limite sera moins le manque d'eau que le manque d'argent pour l'investissement dans l'extension des domaines skiables.

- **L'espace et les paysages**

Un urbanisme compact permet un taux de remplissage supérieur, des plans de desserte TC plus efficaces. A contrario, l'étalement et le mitage portent atteinte aux paysages et donc à la valeur émotionnelle qui compte beaucoup dans la valeur d'un produit touristique.

Guy Vaxelaire, Maire de La Bresse, Président de la commission « Aménagement du territoire et développement durable » de l'Association nationale des maires de stations de montagne (ANMSM – Ski France)

A l'avenir : baisse prévisible de la fréquentation dans les stations de basse altitude
=> Report et augmentation des séjours dans les stations de plus haute altitude, avec une période d'enneigement plus courte.

Présentation des réflexions menées par l'ANMSM :

- La **neige de culture** est une réponse circonstanciée.

On couvre aujourd'hui 19% des pistes aménagées (4 500 ha) par ces installations. La neige de culture est fabriquée pour créer une sous-couche en dessous de la neige naturelle. Une préparation du terrain et un bon engazonnement facilité aussi les choses.
Le coût de fabrication est une limite à sa généralisation : 1 € / m^3.

- La **diversification** est nécessaire.

Le ski est l'activité déclencheuse de séjour mais augmentation de la demande pour d'autres loisirs et activités.

- Réagir à la **facture énergétique** est le chantier stratégique.
- Adapter les schémas de déplacements également.
- La **réhabilitation de l'immobilier touristique** est un chantier qui reste entier.

Laurent Reynaud, directeur du Syndicat national des téléphériques de France (SNTF – opérateur des domaines skiables), animateur de la commission environnement

Présente le **point de vue des opérateurs**. SNTF regroupe 230 opérateurs de tout statut (privés et publics).

Les bonnes questions selon le SNTF : combien « moins de neige » et à quelle échéance ? Pour quels impacts et à quelles échéances ?

- **Les critiques par rapport à l'étude présentée par Bruno Abbeg**

- un seul critère est pris en compte : l'altitude ;
- quid des micro-climats ?

- quid du travail possible sur les pistes ?
- l'étude raisonne à conditions constantes, sans prendre en compte la capacité des acteurs à s'adapter ;
- non pondération de l'offre pour évaluer les impacts (différences d'offre entre La Plagne et le Mont Ventoux par exemple).

« Cette étude est inutilement alarmiste. Le réchauffement ne menace pas plus l'industrie de la neige que les autres industries. » *sic…*

- **La stratégie SNTF**

- Le damage de la neige (une neige tassée reste plus longtemps) ;
- La production de neige (« 4% de neige de culture sur 20% des surfaces) est une stratégie d'appoint ;
- La réalisation de travaux sur les pistes l'été pour une adaptation à un moindre enneigement ;
- Communication : les domaines skiables doivent faire l'effort d'expliquer comment ils gèrent les ressources dont ils ont la charge ;
- Une sécurisation du produit neige : ne pas croire à une substitution totale de ses activités. « Le tout ski est fini, mais sans le ski tout est fini. »

Remarques et débats avec la salle

Question Tom Wallis, élu Corrençon en Vercors

« Qu'est-ce qu'on invente, qu'est-ce qu'on propose pour notre produit neige dans notre business model ? » *sic…*

Remarque Pierre Moreau, CIPRA France

Réaction vive par rapport à la présentation du SNTF. Il s'agit d'un « discours ringard et vieux d'il y a 10 ans », englobant, basé sur la glisse alors qu'il y a des enjeux environnementaux à différencier spécifiquement par rapport au modèle économique.

Des questions précises :

- Comment mettre en place l'exploitation et l'ouverture des remontées mécaniques l'été, notamment pour les activités VTT ?
- Même si le SNTF est centré sur l'activité ski en tant que représentant des exploitants, quelles suggestions sont faites pour aider les acteurs à identifier les pistes de diversification ?

Comment les stations participent-elles à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Kathy Jenkins, membre de l'équipe environnement de Whistler Blackcom (Canada), station retenue pour les JO d'hiver 2010

« On accepte le changement climatique tout en essayant d'en d'atténuer l'impact. » Le postulat : « On veut devenir neutre en carbone. »

Plan d'action en 3 phases :

- assessment phase (évaluation) ;
- action phase ;
- advocacy phase (sensibilisation et promotion).

Détail de la phase action :

- augmentation de la neige de culture de 30% (« snowmaking, snowfarming, snowfencing ») dans la perspective des JO 2010 ;
- remise en état des pistes avec davantage de végétation ;
- transport par câble : le « peak to peak lift » qui permettra une augmentation de la fréquentation estivale ;
- des nouvelles remontrées uniquement au-dessus de la ligne d'altitude où l'enneigement reste viable ;
- réduction de la consommation d'électricité ;
- projet de microhydraulique sur une rivière proche ;
- un programme de covoiturage pour les employés de la station ;
- la « fabrication de la neige de culture avec des énergies renouvelables » ;
- les pistes de diversification : trek, saut à l'élastique, utilisation des remontées mécaniques en été, tourisme basé sur la découverte de la nature, des sentiers d'interprétation (« the peak whistler experience »).

Matt Hamilton, responsable environnement d'Aspen Snowmass (Colorado)

Le contexte : difficultés de garder les mêmes dates d'ouverture chaque année ; 140 jours d'ouverture avec des bénéfices à partir de 40 jours.
« Il faut utiliser les stations comme **leviers pour un changement au quotidien**. »
Volonté de réduction de l'empreinte carbone.
Chose originale : existe une fondation pour l'environnement, fondée par les employés eux-mêmes, qui finance des actions en matière d'environnement.

Luke Cartin, responsable environnement de Vail Resorts (Colorado)

La station appartient à la Vail Resort development Company (VRDC), 6 millions de jours skieurs / an, cotée en bourse.
Objectifs : intégrer les **« stratégies vertes »** dans la stratégie globale.

Marie Filotti, chargée de mission ADEME

En France, existent des actions concernant la lutte contre le réchauffement climatique. Ex : des systèmes de gouvernance nouveaux intégrant l'environnement, l'augmentation des installations d'énergie renouvelable, des démarches du type Agenda 21 se saisissant du sujet…
Mais **pas une stratégie climat nationale** en tant que telle : pas de mise en perspective globale, pas de communication.

Zooms sur les stations de montagne et les acteurs de l'environnement :
- Les nord américains ont des départements environnement dédiés ;
- La France a d'un côté les stations et les communes avec des chargés de mission, et de l'autre les domaines skiables et les exploitants.

- **Présentation du Bilan carbone**

Date de lancement : 1994. Cible originelle : les entreprises. Méthode adaptée depuis aux collectivités.
Objectifs : estimer les émissions GES, **évaluer la dépendance aux énergies fossile**.
Méthode : centrée sur un processus physique (données d'activités × facteurs d'émissions = quantités émises).

Deux démarches distinctes :
- le module **« patrimoine et services »** (ce que la collectivité peut maîtriser)

Comptabilise les émissions GES générées par les activités propres à la collectivité et aux services qu'elle rend (administration générale, enseignement, logements, TC, eau et assainissement, déchets, équipements sportifs, culturels, sanitaires et sociaux, espaces verts, voirie…) ;
- le module **« territoire »** (qui nécessite un partenariat)

Comptabilise les émissions GES générées par toutes les activités situées sur le territoire de la collectivité (industries de l'énergie, procédés industriels, tertiaire, résidentiel, agriculture et pêche, fret, transports de personnes, constructions et voiries, fin de vie des déchets, fabrication des futurs déchets).

Cette démarche permet d'**intégrer le contexte climatique et énergétique dans l'aménagement du territoire** et ainsi de montrer la « vulnérabilité » d'un territoire : sur la base du fonctionnement actuel, en fonction de l'évolution des coûts énergétiques, la « facture » en transports sera de tant. Qui la supportera ? Pour qui cela ne sera pas acceptable ? Est-ce que cela va engendrer de nouvelles localisations résidentielles pour ceux qui n'auront pas les moyens de se déplacer quotidiennement ?...

Remarques et débats de la salle

L'exemple nord américain est intéressant à étudier : on a des **sociétés privés** cotées en bourse qui ont réussi à dynamiser les actions et préoccupations environnementales, à la différence de la France où c'est **l'économie mixte** qui prime, sans forcément plus d'avancées.

Le fait d'être soumis à des actionnaires ouvre aussi un espace de pédagogie et de sensibilisation. Argument des responsables environnement questionnés : « L'argent qu'on génère est basée sur notre environnement et sa protection est absolument nécessaire. »

ADEME : « L'environnement a souvent été une contrainte, il faut aujourd'hui y voir une opportunité, notamment en matière de promotion du territoire. »

Comment les stations intègrent-elles la protection de l'environnement à leurs activités quotidiennes ?

Bernard Cressens, directeur des programmes au WWF France

Les stations de montagne sont **implantées dans des écosystèmes fragiles**. Elles ont un impact par le mitage de l'espace, la consommation des ressources, le poids des infrastructures.

Les **préoccupations** :

- il ne faut plus d'extension des zones équipées ;
- WWF a identifié à l'échelle de l'arc alpin 23 sites prioritaires à relier par des corridors écologiques ;
- Eau : besoin d'une gestion intégrée des bassins versant ;
- L'Arc alpin se caractérise aussi par une riche biodiversité aquatique et hydrologique ; il a également une responsabilité en approvisionnement vis-à-vis de la Méditerranée ;
- Sobriété et efficacité énergétique des bâtiments ;
- Mobilité douce et TC (route, fer, câble) ;
- Réduction, collecte, recyclage des déchets ;
- Bruit et pollutions lumineuses.

Maître mot: « Use less, do more. »

Maria Opelz, responsable environnement de Saint Martin de Belleville

Gestion de **3 domaines skiables** : Val Thorens, les Menuires, St Martin de Belleville. 169 km^2, 3 080 habitants permanents, 55 000 lits, 22 hameaux, 2 sociétés de remontées mécaniques (SEVABEL, SETAM).

Des **exemples de réalisation** :

- eau : élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable, compostage des boues d'épuration et réutilisation pour l'engazonnement des pistes en été, assainissement ;
- déchets : réalisation d'une déchetterie, tri des emballages ménagers, collecte des huiles alimentaires usagées chez les restaurateurs pour une transformation en biodiesels ;
- paysage : une partie des activités agricoles est subventionnée par la commune pour un entretien du cadre de vie ;
- transports ;
- énergie : régulateurs de tension pour l'éclairage public, subventions communales pour la mise en place d'installations d'énergies renouvelables, pré-bilan carbone réalisé à l'été 2007…

Stéphane Lerendu, directeur de la station d'Avoriaz

Témoignage sur les actions récentes.

- **La protection de la station piétonne**

Le régime des autorisations de circuler et le plan de circulation dépendent de la Mairie.
Un équilibre fragile à protéger à Avoriaz : les rues sont des pistes. Nécessite un entretien de la neige, un compactage, une évacuation des déchets.
Pérenniser le transport par cocher.
Favoriser les liaisons piétonnes entre les quartiers (en faisant attention aux domanialités et aux passages à travers les propriétés privées).

- **Le Plan environnemental 2006**

Avec comme objectifs :

- prise en compte de l'environnement dans les nouvelles installations ;
- embellissement de la station (règlement sur les enseignes, plan paysage lancé par l'association des lotissements, un plan lumière) ;
- réduction des sources de pollution, début du tri sélectif.

- **La Certification Iso 14001 de la SERMA** (société des remontées mécaniques)

Guy Vaxelaire, Maire de La Bresse, Président de la commission « Aménagement du territoire et développement durable » de l'Association nationale des maires de stations de montagne (ANMSM – Ski France)

Point sur la **« charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne ».**
35 stations adhérentes actuellement.
La signature de la charte suppose de désigner un référent par commune et la création d'un comité local de suivi.
2008 : lancement des bilans carbone.

Marc Lanaspeze, directeur technique de la société York Neige

Parler de « système d'enneigement et de neige de culture plutôt que de canons à neige. »

- **Point sur la production de neige de culture**

25 000 ha de domaines skiables en France. 4 300 ha de surfaces équipées pour production de neige de culture (19% des domaines skiables).
Production moyenne : environ 70 cm de neige.
=> 70 × 4 300 ha : 15 millions m^3 d'eau prélevée.

- **La provenance de l'eau**

55% retenues collinaires.
30% cours d'eau.
15% trop pleins réseaux d'eau potable.

- **La période de fabrication**

70% du volume de neige sont produits en novembre et décembre, sachant que l'étiage principal des cours d'eau se situe en février. Le gros de la consommation électrique se fait avant l'ouverture de la station.

- **Les évolutions technologiques**

Baisse du coût énergétique (kWh consommés) du m^3 neige. Baisse du bruit des installations d'enneigement.

- **Les challenges à venir pour les producteurs de neige :**

- Exploitation maximale des heures de froid ;
- Gestion de la ressource en eau ;
- Revégétalisation estivale des pistes.
- Optimisation des installations existantes.

Laurent Burget, responsable du pôle environnement de Mountain Riders (association pour la promotion du développement durable en station)

Elaboration du **« guide vert des stations de montagne »**.

Etat d'esprit : « informer sans moraliser ».
Vigilance à ce qu'il y ait quelque chose derrière cette charte. « Il faut des engagements » : un comité local de suivi pour chaque station. Eviter une adhésion à la charte qui soit juste basée sur la communication.
Souci de la mobilisation locale : ce n'est pas à des acteurs extérieurs de venir dire aux locaux comment gérer les ressources locales.

Un chantier à venir : le bilan carbone. ¾ des émissions GES en station sont dues aux transports des clients de leur domicile jusqu'à la station.

Remarques et débats avec la salle

Une affirmation d'un participant concernant la neige de culture : « Depuis 2005, il n'y a plus d'adjuvants utilisés en France (notamment le produit Snowmax). Cette neige de culture non polluée est restituée dans le cycle naturel de l'eau. »
Doutes émis par le WWF sur ce raisonnement.

Question du WWF Suisse : quelle gestion des paysages en été ?
Poids des installations et des équipements qui affecte l'image de la montagne naturelle.
Impact visuel des équipements d'enneigement en période estivale.
Comment revoir les installations désaffectées et leur traitement : qu'en fait-on, comment on les traite et on les regroupe ?

Comment les stations intègrent-elles la construction durable dans l'urbanisme et dans leurs bâtiments ?

Matt Hamilton, responsable environnement d'Aspen Snowmass (Colorado)

Slogan : « Building sustainable resorts ».
La construction verte : pas uniquement de l'architecture, mais aussi de l'ingénierie thermique, des sous-traitants, des constructeurs… **une chaîne complexe** à gérer, où on doit se focaliser sur la mise en œuvre pratique.
LEED : certifications vertes US.
La réelle cible de l'écoconstruction : la **réhabilitation**, au-delà des nouvelles constructions.

Helmut Dietrich, architecte du projet construction durable de la ville autrichienne Voralberg
René Meiherofer, architecte du Riders Palace Hotel à Laax (Suisse)
Fritz Oetti, architecte du cabinet Pos Architekten (Autriche)

Boom de la **« maison passive »**. Le standard qu'il nous faut désormais atteindre : 42 kWh / an / m^2
Pas uniquement destiné au résidentiel, mais aussi pour les équipements publics, les bureaux, certains refuges alpins…

Jacques Labro, architecte d'Avoriaz

Retour sur la conception d'Avoriaz. A l'origine : un homme fort (Jean Vuarnet) et un promoteur (Pierre et Vacances).

Ce qui a guide le projet : « une immédiateté de la perception du paysage » qui a guidé **un principe d'adaptation**. Cette adaptation est allée jusqu'aux usages souhaités : remettre l'homme dans un milieu naturel, sans automobile (volonté forte de Jean Vuarnet). On est sur un plateau qui a la chance d'être au soleil toute l'année.

Une « **concentration du bâti** qui a finalement permis de construire une ville. » Des unités bâties qui correspondent aux unités paysagères. Souci de traitement des **façades** : façades sud avec coursives, isolant thermique extérieur = le bois.

Une nouvelle phase de développement spatial à venir : une **UTN** en projet. « On ne fera pas de la périphérie. »

Arnaud Dutheil, directeur du CAUE de Haute Savoie

Aujourd'hui, à la différence d'autres périodes historiques, on ne sait plus d'où vient le matériau, « il n'y a plus de **stratégie du disponible**. » Le Voralberg est un exemple à suivre : exploitation de la forêt, tradition artisanale, mobilisation de la filière construction, savoir-faire…

Les questions les plus importantes à traiter sont celles de la pression humaine sur l'environnement naturel. Le Grenelle de l'environnement a permis une nouvelle prise en compte de la **question énergétique dans le bâtiment**. L'impératif écologique redevient une occasion de parler de qualité de l'architecture et de créativité architecturale.

Autre exemple des pays germanisants : la qualité des études préalables, qui vient d'une acceptation de coûts d'ingénierie plus élevés.

Comment les stations peuvent-elles intégrer des programmes de mobilité douce ?

Andrea de Bernardi, auteur de l'étude « Tourism and mobility » pour le WWF Italie

Essai de **modélisation des flux touristiques** à partir de plusieurs critères (la zone de trafic, la saison, le pays d'origine…). Les premiers constats :

- des bassins de trafic très segmentés ;
- les impacts environnementaux du tourisme se font sentir dans et hors de la région alpine ;
- **co-responsabilité des lieux d'offre et de demande touristique** : « les stations et les villes » ;
- l'efficacité des transports publics gagnera par une unicité des schémas de déplacement (les schémas urbains et les schémas touristiques).

Denis Bouchet, vice-président du Conseil Général de Haute Savoie, chargé des sports, tourisme et politique montagne.

Présentation du programme **MOBILALP** : un programme Interreg IIIB.
Objectif : rendre plus lisible l'offre de transport, favoriser l'usage des services de transports alternatifs aux VP.
Mise en place de 6 CGM (centrales de gestion de la mobilité).
Expérimentation de services de transport : TAD (transport à la demande), station sans voiture, vélos avec GPS…

A développer : aller chercher les gens en fond de vallées grâce au transport par câble.

Wolfgang Wimmer, responsable du projet « eco-modell » à Chental (Bavière)

Région de la Achental, entre Salsbourg et Munich.
Les piliers du projet : « nature, agriculture et tourisme » plutôt que l'équipement neige.

Pierre Moreau, conseiller technique CIPRA France (délégation française à la commission internationale pour la protection des Alpes)

La **Convention alpine** : un cadre juridique qui fait force de loi. 8 protocoles d'application et un protocole de règlement des différents.

Le protocole transport : la mobilité est une composante de l'offre de loisirs. Les facteurs de réussite d'une **politique de mobilité** :

- le dernier km parcouru détermine le choix du mode de transport ;
- la destination doit disposer d'un système d'information performant ;
- le niveau de service de l'offre de transport doit être acceptable.

Les **enjeux** :

- intégrer l'offre de transport dans l'offre de loisir et de séjour ;
- mobiliser les acteurs de la station ;
- inverser la priorité à la voiture ;
- organiser la continuité de l'offre. Un exemple à suivre : le site des chemins de fer suisses = un site d'informations horaires qui montre la continuité de l'offre et les correspondances, à la différence du site de la SNCF qui est juste un site de vente de billets.